

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 49 Etude du milieu 2			
Code	PEGH2B49SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) HELHa Loverval Marc DEPREZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant analyse un milieu de vie sur la base des démarches d'enquête, des ressources et des compétences du programme d'étude du milieu de l'enseignement secondaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH2B49SHA Étude du milieu 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH2B49SHA Étude du milieu 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Étude du milieu			
Code	6_PEGH2B49SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant d'un point de vue théorique, didactique et méthodologique

- au cours d'Édm. Il s'agit de poursuivre l'initiation commencée en Bloc1 en concevant des activités à mener avec des élèves du secondaire;
- au cours de Formation historique et géographique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant analyse un milieu de vie sur la base des démarches d'enquête, des ressources et des compétences du programme d'étude du milieu de l'enseignement secondaire.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant conçoit des situations d'apprentissage sur base des finalités et des objectifs du programme d'étude du milieu et du programme de Formation historique et géographique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Approche méthodologique du cours d'étude du milieu

Poursuite de l'analyse du programme et des socles de compétence.

Programme du cours d'EDM (D/2008/7362/3/40)

Mise en œuvre d'une démarche d'enquête au travers de différents parcours basés sur une activité de la vie quotidienne des hommes et des femmes : habiter, circuler, consommer, produire, se cultiver, vivre en société

Ressources et compétences du cours d'Édm

Approche méthodologique du cours de Formation historique et géographique.

Démarches d'apprentissage

Approche interactive - Activités extérieures - Exposés théoriques - Travaux de groupes - Ateliers - Intervention éventuelle de personnes-ressources.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque cours.
Exercices dirigés. Corrections individuelles et / ou collectives

Sources et références

Bibliographie dans les notes de cours (ouvrages disponibles à la bibliothèque de l'école).
Portail des sciences humaines de la FESeC (<https://fesec.scienceshumaines.be>)
JM Brogniet, *Étude du Milieu, 1re - 2e. Savoirs et savoir-faire*, de boeck, 2009.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et documents divers distribués aux étudiants et/ou mis à disposition sur la plateforme ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

UE évaluée sur base du cours donné en présentiel ainsi que sur une partie en autonomie de l'étudiant.

Examen mixte : examen oral s'appuyant sur des notions théoriques et sur des travaux écrits.

Partie orale : 35 % - L'examen oral s'appuyant essentiellement sur les travaux écrits sera en échec si les travaux n'ont pas été remis selon les délais fixés.

Travaux : 60 % (l'un se réfère au cours de FHG (40 %) et l'autre au cours EDM (20 %) Ces travaux sont à remettre au plus tard pour le 21/12/2023 (version papier) et à déposer en version PDF sur ConnectED selon la même échéance.

Consignes précises distribuées et déposées sur connectED dès la 1ère séance de cours.

+ Tj : intervention et participation aux différentes séances de cours (5 %)

Q3: remise de la correction des travaux écrits le 1e jour de la session (16/08/2024) + examen oral portant sur les travaux corrigés et sur les notions théoriques liées aux cours d'EDM et FHG.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	5				
Période d'évaluation	Exm	95			Trv + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte, Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Le travail du Q1 sera à retravailler et à défendre oralement au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).